

**DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA FAMILLE**LA CONSEILLÈRE D'ÉTAT  
CHEFFE DU DÉPARTEMENTÀ l'attention des parents des enfants,  
élèves et étudiant-e-s

Neuchâtel, le 9 avril 2020

**Coronavirus COVID-19 : prolongation de la suspension de l'enseignement présentiel dans les écoles, les lycées, les centres de formation professionnelle, l'Université et les Hautes écoles. Maintien du service d'accueil minimal d'urgence.**Madame, Monsieur,  
Chers parents,

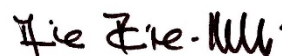
En premier lieu, nous tenons à vous exprimer notre reconnaissance pour votre engagement dans l'accompagnement de vos enfants dans cette période si particulière. Nous mesurons les efforts consentis et nous vous remercions d'être à leurs côtés en les soutenant, conseillant et en les rassurant aussi. Vous contribuez à maintenir de manière exemplaire ce lien si précieux entre eux et leurs enseignant-e-s malgré cette situation qui est également très compliquée pour vous.

En l'état, sur décision du Conseil fédéral, la fermeture des écoles et des structures d'accueil (crèches) a été prononcée **jusqu'au 26 avril 2020**. Le Conseil fédéral ayant prévu une nouvelle communication le 16 avril 2020, nous vous tiendrons évidemment au courant des développements via les directions d'école, des structures d'accueil et les enseignant-e-s. La sortie du semi-confinement se fera certainement graduellement et en veillant d'une part à la protection des élèves, des enseignant-e-s et des autres collaborateur-trice-s des écoles et des structures d'accueil et, d'autre part, en respectant scrupuleusement les recommandations des autorités sanitaires.

Vous trouverez, en suivant [ce lien](#), les principes importants décidés avec mes collègues de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique pour l'ensemble des cantons. Il va de soi que de notre côté, nous travaillons actuellement à la concrétisation de ces principes et nous reviendrons vers vous prochainement.

Enfin, nous profitons de cet envoi pour vous rappeler que chacun-e est toujours appelé-e à agir pour préserver les personnes les plus vulnérables et limiter la surcharge du système de santé. Pour certaines personnes, il s'agit d'une question de vie ou de mort. Par conséquent, **vos enfants sont toujours prié-e-s de limiter leurs contacts sociaux et de rester à la maison même durant les vacances scolaires.**

En vous remerciant de votre attention et en vous souhaitant malgré la situation d'excellentes fêtes de Pâques, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations distinguées.

La conseillère d'État,  
cheffe du département :

Monika Maire-Hefti

Annexe : communication de la CDIP => <http://www.edk.ch/dyn/32994.php>**Copies aux :**

- Directions des écoles obligatoires, des écoles post-obligatoires et des structures d'accueil